

**Décision portant nomination de directeur de la  
Caisse d'allocations familiale de l'Indre**

**LE DIRECTEUR GENERAL  
DE LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES**

- Vu l'article L.217.3 du Code de la Sécurité Sociale ;
- Vu les articles R. 123-47-6, R. 123-47-10 et R. 217-9 du Code de la Sécurité Sociale ;
- Vu Le décret du 5 septembre 2013 (JO du 6 septembre 2013) portant nomination de Monsieur Daniel Lenoir en qualité de directeur de la Caisse nationale des Allocations familiales;
- Vu l'offre publiée sur la bourse des emplois de l'Ucanss relative à la vacance du poste de directeur de la Caisse d'allocations familiales de l'Indre
- Vu l'avis du comité des carrières (article L 217-5 du code de la sécurité sociale) émis le 29 septembre 2017 ;
- Vu la délibération du conseil d'administration de la Caisse d'allocations familiales de l'Indre, en date du 24 octobre 2017 ;

**DECIDE**

Article 1 : Monsieur Alain TETEDOIE, né le 4 février 1966, est nommé dans les fonctions de directeur de la Caisse d'allocations familiales de l'Indre.

Article 2 : La présente nomination prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Article 3 : Cette décision sera publiée sur le site Caf.fr.

Fait à Paris le 3 novembre 2017

  
Daniel Lenoir